

Compte rendu

CTL du 10 octobre 2014

Ordre du jour :

1. Approbation PV des séances du 20 et 28 mai 2014
2. Présentation du rapport annuel pour 2013 (pour information)
3. Présentation du bilan social pour 2013 (pour information)
4. Le transfert des procédures collectives au PRS (pour avis)
5. Fermeture de la trésorerie de Monsols (pour avis)
6. Ponts naturels 2015 (pour avis)
7. Questions diverses

En ouverture, les organisations syndicales ont présenté leurs déclarations liminaires.

Dans sa déclaration, la CGT a demandé au Directeur de soumettre au vote du CTL l'engagement d'une étude pour évaluer les emplois nécessaires à l'accomplissement de toutes les missions de service public. Selon le Directeur, il n'y a aucun intérêt à chiffrer des emplois manquants alors même qu'il n'y aura pas les moyens de les pourvoir. La CGT a répliqué qu'il convenait de casser le tabou des suppressions d'emplois inéluctables et elle a maintenu sa demande de mise aux voix du CTL, ce que le Directeur a refusé. Les agents devront donc continuer de s'organiser avec leurs OS pour dénoncer leurs conditions de travail, comme récemment à Caluire.

S'agissant de la motion intersyndicale FO-CGT-CFTC-CFDT, le Directeur est farouchement contre une remise en cause des affectations pour les agents à la disposition de la direction, arguant qu'il est nécessaire d'avoir un minimum de souplesse. Il a par ailleurs refusé de commenter le cas particulier de la récente tentative de suicide.

Rapport annuel pour 2013 (pour information)

Quelques points particuliers :

- La CGT a relevé la dégradation des résultats de la publicité foncière en la liant aux problèmes de personnel. Le directeur du pôle fiscal a fait observer que la technicité disparaît avec les départs en retraite contribuant à une performance moindre.
- La CGT a également souligné la baisse du taux net de recouvrement forcé. Le directeur a répondu que cette baisse était liée à la conjoncture, et plus particulièrement aux difficultés rencontrées par les entreprises du département.

Bilan social pour 2013 (pour information)

A la demande des syndicats, ce bilan intègre pour la première fois la remontée des fichiers d'incidents signalés : violences physiques ou verbales.

La CGT a fait remarquer que dans certains cas, les agents considèrent que c'est leur « lot quotidien » et ne font pas remonter les problèmes. Il est important de tous les incidents soient signalés. Nous invitons donc tous les collègues à le faire par l'intermédiaire de leur chef de service et à nous saisir si besoin.

Il existe par ailleurs une formation pour la gestion des publics difficiles, qui selon la direction, ne rencontre pas un grand succès. La CGT a demandé à ce qu'elle fasse partie du cursus de formation des nouveaux agents en relation avec le public.

Sur le TBVS, la CGT a demandé qu'en ce qui concerne les écrêtements horaires, soit communiqué le chiffre du dépassement qui peut aller de quelques minutes à plusieurs heures, ce qui n'a pas le même sens.

Le transfert des procédures collectives au PRS (pour avis)

Ce transfert a été mis en place à compter du 1^{er} septembre 2014 pour le flux des procédures de sauvegarde, de redressement judiciaire, et de liquidation judiciaire.

En ce qui concerne les emplois, le transfert se fait à effectif constant pour le département par prélèvement de 8 emplois sur le réseau des SIE, avec un étalement dans le temps entre septembre 2014 et septembre 2015.

Pour la CGT, les règles d'affectation ne sont pas suffisamment claires en ce qui concerne l'avenir : y aura-t-il ou non un fléchage des emplois au sein du PS entre l'activité contentieux et l'activité procédures collectives ? Dans ces conditions, elle a voté CONTRE comme l'ensemble des organisations syndicales.

Conformément aux règles de fonctionnement des CTL, la direction doit convoquer un nouveau CTL pour examen de ce point de l'ordre du jour. La date a été fixée au 21 octobre.

Fermeture de la trésorerie de Monsols (pour avis)

la fermeture au 1^{er} janvier 2015 a été actée, avec transfert des activités du service public local et du recouvrement à la trésorerie de Beaujeu, en charge de la gestion conjointe.

La CGT a dénoncé, une fois de plus, ce retrait du service public en milieu rural qui a été organisé dans le temps (non remplacement des départs) afin que le projet puisse présenter un caractère logique...

Sur ce point, l'ensemble des organisations syndicales a voté CONTRE.

Il sera également réexaminé lors du CTL du 21 octobre

Ponts naturels 2015 (pour avis)

le directeur a décidé de mettre au vote la proposition d'accorder dans le département trois ponts naturels sur les trois potentiels, à savoir le :

- le vendredi 2 janvier 2015
- le vendredi 15 mai 2015 (Ascension)
- lundi 13 juillet 2015

Votes : POUR : 6 (Solidaires, FO, CFTC) ABSTENTIONS : 4 (CGT, CFDT)

La CGT s'est abstenue du fait de sa position de principe : favorable à la fermeture des services mais avec la possibilité pour les agents de venir travailler afin de ne pas avoir à mobiliser obligatoirement un jour de congé.

Questions diverses

En raison de l'ordre du jour très chargé, seules certaines questions diverses sont discutées à ce CTL

- Accueil HFD Biennier après le départ en retraite de l'agent affecté à ce poste : cet accueil reste ouvert avec une volontaire jusqu'au 31/12/2014. La solution qui pourrait être retenue ensuite serait l'accueil dans des boxes du hall Charité avec le déplacement au coup par coup des agents des services concernés. Mais cette solution reste à confirmer.
- Frais de déplacement avec le logiciel FDD Chorus : Cette procédure entraîne à la fois une complexité de la chaîne pour les utilisateurs et un allongement du délai de remboursement. La e-formation n'est pas satisfaisante. La Direction va faire remonter les problèmes au niveau national. Dans l'immédiat, il est important signaler à RH tous les retards de paiement.
- Traitement par les agents enquêteurs des demandes d'enquêtes émanant des huissiers : comme les OS, la Direction considère que ce traitement n'est pas prioritaire.